

rendre acceptable et durable : l'accord entre les partis monarchiques et les deux branches de la maison de Bourbon, sanctionné par l'assentiment du pays.

Je n'ai pas le désir et je ne sens pas la nécessité de m'étendre ici sur tout ce qui est venu, depuis deux ans, mettre à néant l'espoir raisonnable d'une solution monarchique compatible avec les intérêts, les droits de la nation et l'honneur des personnes.

Je n'ai pas le désir et je ne sens pas la nécessité de m'étendre ici sur tout ce qui est venu, depuis deux ans, mettre à néant l'espoir raisonnable d'une solution monarchique compatible avec les intérêts, les droits de la nation et l'honneur des personnes.

Je n'ai pas le désir et je ne sens pas la nécessité de m'étendre ici sur tout ce qui est venu, depuis deux ans, mettre à néant l'espoir raisonnable d'une solution monarchique compatible avec les intérêts, les droits de la nation et l'honneur des personnes.

Je n'ai pas le désir et je ne sens pas la nécessité de m'étendre ici sur tout ce qui est venu, depuis deux ans, mettre à néant l'espoir raisonnable d'une solution monarchique compatible avec les intérêts, les droits de la nation et l'honneur des personnes.

Je n'ai pas le désir et je ne sens pas la nécessité de m'étendre ici sur tout ce qui est venu, depuis deux ans, mettre à néant l'espoir raisonnable d'une solution monarchique compatible avec les intérêts, les droits de la nation et l'honneur des personnes.

Je n'ai pas le désir et je ne sens pas la nécessité de m'étendre ici sur tout ce qui est venu, depuis deux ans, mettre à néant l'espoir raisonnable d'une solution monarchique compatible avec les intérêts, les droits de la nation et l'honneur des personnes.

Je n'ai pas le désir et je ne sens pas la nécessité de m'étendre ici sur tout ce qui est venu, depuis deux ans, mettre à néant l'espoir raisonnable d'une solution monarchique compatible avec les intérêts, les droits de la nation et l'honneur des personnes.

Je n'ai pas le désir et je ne sens pas la nécessité de m'étendre ici sur tout ce qui est venu, depuis deux ans, mettre à néant l'espoir raisonnable d'une solution monarchique compatible avec les intérêts, les droits de la nation et l'honneur des personnes.

Je n'ai pas le désir et je ne sens pas la nécessité de m'étendre ici sur tout ce qui est venu, depuis deux ans, mettre à néant l'espoir raisonnable d'une solution monarchique compatible avec les intérêts, les droits de la nation et l'honneur des personnes.

Je n'ai pas le désir et je ne sens pas la nécessité de m'étendre ici sur tout ce qui est venu, depuis deux ans, mettre à néant l'espoir raisonnable d'une solution monarchique compatible avec les intérêts, les droits de la nation et l'honneur des personnes.

Je n'ai pas le désir et je ne sens pas la nécessité de m'étendre ici sur tout ce qui est venu, depuis deux ans, mettre à néant l'espoir raisonnable d'une solution monarchique compatible avec les intérêts, les droits de la nation et l'honneur des personnes.

Je n'ai pas le désir et je ne sens pas la nécessité de m'étendre ici sur tout ce qui est venu, depuis deux ans, mettre à néant l'espoir raisonnable d'une solution monarchique compatible avec les intérêts, les droits de la nation et l'honneur des personnes.

Je n'ai pas le désir et je ne sens pas la nécessité de m'étendre ici sur tout ce qui est venu, depuis deux ans, mettre à néant l'espoir raisonnable d'une solution monarchique compatible avec les intérêts, les droits de la nation et l'honneur des personnes.

Je n'ai pas le désir et je ne sens pas la nécessité de m'étendre ici sur tout ce qui est venu, depuis deux ans, mettre à néant l'espoir raisonnable d'une solution monarchique compatible avec les intérêts, les droits de la nation et l'honneur des personnes.

Je n'ai pas le désir et je ne sens pas la nécessité de m'étendre ici sur tout ce qui est venu, depuis deux ans, mettre à néant l'espoir raisonnable d'une solution monarchique compatible avec les intérêts, les droits de la nation et l'honneur des personnes.

Je n'ai pas le désir et je ne sens pas la nécessité de m'étendre ici sur tout ce qui est venu, depuis deux ans, mettre à néant l'espoir raisonnable d'une solution monarchique compatible avec les intérêts, les droits de la nation et l'honneur des personnes.

Je n'ai pas le désir et je ne sens pas la nécessité de m'étendre ici sur tout ce qui est venu, depuis deux ans, mettre à néant l'espoir raisonnable d'une solution monarchique compatible avec les intérêts, les droits de la nation et l'honneur des personnes.

Je n'ai pas le désir et je ne sens pas la nécessité de m'étendre ici sur tout ce qui est venu, depuis deux ans, mettre à néant l'espoir raisonnable d'une solution monarchique compatible avec les intérêts, les droits de la nation et l'honneur des personnes.

Je n'ai pas le désir et je ne sens pas la nécessité de m'étendre ici sur tout ce qui est venu, depuis deux ans, mettre à néant l'espoir raisonnable d'une solution monarchique compatible avec les intérêts, les droits de la nation et l'honneur des personnes.

Je n'ai pas le désir et je ne sens pas la nécessité de m'étendre ici sur tout ce qui est venu, depuis deux ans, mettre à néant l'espoir raisonnable d'une solution monarchique compatible avec les intérêts, les droits de la nation et l'honneur des personnes.

Je n'ai pas le désir et je ne sens pas la nécessité de m'étendre ici sur tout ce qui est venu, depuis deux ans, mettre à néant l'espoir raisonnable d'une solution monarchique compatible avec les intérêts, les droits de la nation et l'honneur des personnes.

Je n'ai pas le désir et je ne sens pas la nécessité de m'étendre ici sur tout ce qui est venu, depuis deux ans, mettre à néant l'espoir raisonnable d'une solution monarchique compatible avec les intérêts, les droits de la nation et l'honneur des personnes.

Je n'ai pas le désir et je ne sens pas la nécessité de m'étendre ici sur tout ce qui est venu, depuis deux ans, mettre à néant l'espoir raisonnable d'une solution monarchique compatible avec les intérêts, les droits de la nation et l'honneur des personnes.

Je n'ai pas le désir et je ne sens pas la nécessité de m'étendre ici sur tout ce qui est venu, depuis deux ans, mettre à néant l'espoir raisonnable d'une solution monarchique compatible avec les intérêts, les droits de la nation et l'honneur des personnes.

Je n'ai pas le désir et je ne sens pas la nécessité de m'étendre ici sur tout ce qui est venu, depuis deux ans, mettre à néant l'espoir raisonnable d'une solution monarchique compatible avec les intérêts, les droits de la nation et l'honneur des personnes.

Je n'ai pas le désir et je ne sens pas la nécessité de m'étendre ici sur tout ce qui est venu, depuis deux ans, mettre à néant l'espoir raisonnable d'une solution monarchique compatible avec les intérêts, les droits de la nation et l'honneur des personnes.

Je n'ai pas le désir et je ne sens pas la nécessité de m'étendre ici sur tout ce qui est venu, depuis deux ans, mettre à néant l'espoir raisonnable d'une solution monarchique compatible avec les intérêts, les droits de la nation et l'honneur des personnes.

Je n'ai pas le désir et je ne sens pas la nécessité de m'étendre ici sur tout ce qui est venu, depuis deux ans, mettre à néant l'espoir raisonnable d'une solution monarchique compatible avec les intérêts, les droits de la nation et l'honneur des personnes.

Je n'ai pas le désir et je ne sens pas la nécessité de m'étendre ici sur tout ce qui est venu, depuis deux ans, mettre à néant l'espoir raisonnable d'une solution monarchique compatible avec les intérêts, les droits de la nation et l'honneur des personnes.

Je n'ai pas le désir et je ne sens pas la nécessité de m'étendre ici sur tout ce qui est venu, depuis deux ans, mettre à néant l'espoir raisonnable d'une solution monarchique compatible avec les intérêts, les droits de la nation et l'honneur des personnes.

Je n'ai pas le désir et je ne sens pas la nécessité de m'étendre ici sur tout ce qui est venu, depuis deux ans, mettre à néant l'espoir raisonnable d'une solution monarchique compatible avec les intérêts, les droits de la nation et l'honneur des personnes.

Je n'ai pas le désir et je ne sens pas la nécessité de m'étendre ici sur tout ce qui est venu, depuis deux ans, mettre à néant l'espoir raisonnable d'une solution monarchique compatible avec les intérêts, les droits de la nation et l'honneur des personnes.

Je n'ai pas le désir et je ne sens pas la nécessité de m'étendre ici sur tout ce qui est venu, depuis deux ans, mettre à néant l'espoir raisonnable d'une solution monarchique compatible avec les intérêts, les droits de la nation et l'honneur des personnes.

Je n'ai pas le désir et je ne sens pas la nécessité de m'étendre ici sur tout ce qui est venu, depuis deux ans, mettre à néant l'espoir raisonnable d'une solution monarchique compatible avec les intérêts, les droits de la nation et l'honneur des personnes.

Je n'ai pas le désir et je ne sens pas la nécessité de m'étendre ici sur tout ce qui est venu, depuis deux ans, mettre à néant l'espoir raisonnable d'une solution monarchique compatible avec les intérêts, les droits de la nation et l'honneur des personnes.

Je n'ai pas le désir et je ne sens pas la nécessité de m'étendre ici sur tout ce qui est venu, depuis deux ans, mettre à néant l'espoir raisonnable d'une solution monarchique compatible avec les intérêts, les droits de la nation et l'honneur des personnes.

Je n'ai pas le désir et je ne sens pas la nécessité de m'étendre ici sur tout ce qui est venu, depuis deux ans, mettre à néant l'espoir raisonnable d'une solution monarchique compatible avec les intérêts, les droits de la nation et l'honneur des personnes.

Je n'ai pas le désir et je ne sens pas la nécessité de m'étendre ici sur tout ce qui est venu, depuis deux ans, mettre à néant l'espoir raisonnable d'une solution monarchique compatible avec les intérêts, les droits de la nation et l'honneur des personnes.

Je n'ai pas le désir et je ne sens pas la nécessité de m'étendre ici sur tout ce qui est venu, depuis deux ans, mettre à néant l'espoir raisonnable d'une solution monarchique compatible avec les intérêts, les droits de la nation et l'honneur des personnes.

Je n'ai pas le désir et je ne sens pas la nécessité de m'étendre ici sur tout ce qui est venu, depuis deux ans, mettre à néant l'espoir raisonnable d'une solution monarchique compatible avec les intérêts, les droits de la nation et l'honneur des personnes.

Je n'ai pas le désir et je ne sens pas la nécessité de m'étendre ici sur tout ce qui est venu, depuis deux ans, mettre à néant l'espoir raisonnable d'une solution monarchique compatible avec les intérêts, les droits de la nation et l'honneur des personnes.

Je n'ai pas le désir et je ne sens pas la nécessité de m'étendre ici sur tout ce qui est venu, depuis deux ans, mettre à néant l'espoir raisonnable d'une solution monarchique compatible avec les intérêts, les droits de la nation et l'honneur des personnes.

Je n'ai pas le désir et je ne sens pas la nécessité de m'étendre ici sur tout ce qui est venu, depuis deux ans, mettre à néant l'espoir raisonnable d'une solution monarchique compatible avec les intérêts, les droits de la nation et l'honneur des personnes.

Je n'ai pas le désir et je ne sens pas la nécessité de m'étendre ici sur tout ce qui est venu, depuis deux ans, mettre à néant l'espoir raisonnable d'une solution monarchique compatible avec les intérêts, les droits de la nation et l'honneur des personnes.

Je n'ai pas le désir et je ne sens pas la nécessité de m'étendre ici sur tout ce qui est venu, depuis deux ans, mettre à néant l'espoir raisonnable d'une solution monarchique compatible avec les intérêts, les droits de la nation et l'honneur des personnes.

Je n'ai pas le désir et je ne sens pas la nécessité de m'étendre ici sur tout ce qui est venu, depuis deux ans, mettre à néant l'espoir raisonnable d'une solution monarchique compatible avec les intérêts, les droits de la nation et l'honneur des personnes.

Je n'ai pas le désir et je ne sens pas la nécessité de m'étendre ici sur tout ce qui est venu, depuis deux ans, mettre à néant l'espoir raisonnable d'une solution monarchique compatible avec les intérêts, les droits de la nation et l'honneur des personnes.

Je n'ai pas le désir et je ne sens pas la nécessité de m'étendre ici sur tout ce qui est venu, depuis deux ans, mettre à néant l'espoir raisonnable d'une solution monarchique compatible avec les intérêts, les droits de la nation et l'honneur des personnes.

Je n'ai pas le désir et je ne sens pas la nécessité de m'étendre ici sur tout ce qui est venu, depuis deux ans, mettre à néant l'espoir raisonnable d'une solution monarchique compatible avec les intérêts, les droits de la nation et l'honneur des personnes.

Je n'ai pas le désir et je ne sens pas la nécessité de m'étendre ici sur tout ce qui est venu, depuis deux ans, mettre à néant l'espoir raisonnable d'une solution monarchique compatible avec les intérêts, les droits de la nation et l'honneur des personnes.

Je n'ai pas le désir et je ne sens pas la nécessité de m'étendre ici sur tout ce qui est venu, depuis deux ans, mettre à néant l'espoir raisonnable d'une solution monarchique compatible avec les intérêts, les droits de la nation et l'honneur des personnes.

Je n'ai pas le désir et je ne sens pas la nécessité de m'étendre ici sur tout ce qui est venu, depuis deux ans, mettre à néant l'espoir raisonnable d'une solution monarchique compatible avec les intérêts, les droits de la nation et l'honneur des personnes.

Je n'ai pas le désir et je ne sens pas la nécessité de m'étendre ici sur tout ce qui est venu, depuis deux ans, mettre à néant l'espoir raisonnable d'une solution monarchique compatible avec les intérêts, les droits de la nation et l'honneur des personnes.

Je n'ai pas le désir et je ne sens pas la nécessité de m'étendre ici sur tout ce qui est venu, depuis deux ans, mettre à néant l'espoir raisonnable d'une solution monarchique compatible avec les intérêts, les droits de la nation et l'honneur des personnes.

Je n'ai pas le désir et je ne sens pas la nécessité de m'étendre ici sur tout ce qui est venu, depuis deux ans, mettre à néant l'espoir raisonnable d'une solution monarchique compatible avec les intérêts, les droits de la nation et l'honneur des personnes.

Je n'ai pas le désir et je ne sens pas la nécessité de m'étendre ici sur tout ce qui est venu, depuis deux ans, mettre à néant l'espoir raisonnable d'une solution monarchique compatible avec les intérêts, les droits de la nation et l'honneur des personnes.

Je n'ai pas le désir et je ne sens pas la nécessité de m'étendre ici sur tout ce qui est venu, depuis deux ans, mettre à néant l'espoir raisonnable d'une solution monarchique compatible avec les intérêts, les droits de la nation et l'honneur des personnes.

Je n'ai pas le désir et je ne sens pas la nécessité de m'étendre ici sur tout ce qui est venu, depuis deux ans, mettre à néant l'espoir raisonnable d'une solution monarchique compatible avec les intérêts, les droits de la nation et l'honneur des personnes.

Je n'ai pas le désir et je ne sens pas la nécessité de m'étendre ici sur tout ce qui est venu, depuis deux ans, mettre à néant l'espoir raisonnable d'une solution monarchique compatible avec les intérêts, les droits de la nation et l'honneur des personnes.

Je n'ai pas le désir et je ne sens pas la nécessité de m'étendre ici sur tout ce qui est venu, depuis deux ans, mettre à néant l'espoir raisonnable d'une solution monarchique compatible avec les intérêts, les droits de la nation et l'honneur des personnes.

Je n'ai pas le désir et je ne sens pas la nécessité de m'étendre ici sur tout ce qui est venu, depuis deux ans, mettre à néant l'espoir raisonnable d'une solution monarchique compatible avec les intérêts, les droits de la nation et l'honneur des personnes.

Je n'ai pas le désir et je ne sens pas la nécessité de m'étendre ici sur tout ce qui est venu, depuis deux ans, mettre à néant l'espoir raisonnable d'une solution monarchique compatible avec les intérêts, les droits de la nation et l'honneur des personnes.

auquel doit être subordonné tout mouvement politique.

Les moyens propres à réaliser cette émancipation avaient été énoncés sans ménagement au congrès de Bâle, en 1867. C'était « l'abolition de la propriété individuelle transformée en propriété collective. » Les membres du congrès avaient ajouté, en gens pressés d'atteindre le but désiré : il y a nécessité d'opérer le plus tôt possible cette transformation.

Evidemment, le moment était venu d'opérer la transformation sociale, ou bien, il ne devait jamais venir. Il est donc important de rechercher dans les actes de la Commune, ceux qui sont relatifs au mouvement qu'on qualifie de socialisme.

Un mois après la révolution du 18 mars, la Commune de Paris adressa au peuple français un manifeste expliquant le sens du régime nouveau. Dans ce manifeste, souvenir de jours douloureux, on trouve un seul paragraphe touchant, mais de loin, à l'émancipation du travailleur. « Paris, est-il dit, se réserve de gérer comme il l'entendra, chez lui, les réformes administratives et économiques que recommande sa population; de créer des institutions propres à développer et à propager l'instruction, la production, l'échange et le crédit; à universaliser le pouvoir et la propriété, suivant les nécessités du moment, le vœu des intéressés et les données fournies par l'expérience. » Il est certain qu'on ne saurait s'exprimer plus modestement. Un esprit chagrin pourrait seul prétendre que ce passage est entaché de collectivisme ou de communisme, comme on voudra; ou parle bien d'universaliser la propriété, mais c'est ce que nous faisons en France depuis 89 pour le sol, et ce que nous tentons pour les sociétés coopératives, pour les valeurs industrielles.

Au surplus, les actes mêmes de la Commune, sont le meilleur commentaire de sa façon d'envisager la question de la propriété. Le décret ordonnant la remise des loyers depuis le commencement de la guerre fut un acte à la fois inintelligent et brutal; mais un acte purement de circonstance. Ce n'est qu'indirectement qu'on toucha aux charges des officiers ministériels en créant arbitrairement de nouveaux titulaires. Sur un seul point, la question de propriété fut abordée de front et dans ce qu'elle a de plus irritant, de plus capital pour les travailleurs. Beaucoup de propriétaires d'usines avaient fermé leurs ateliers, soit depuis le commencement de la guerre, soit depuis l'insurrection du dix-huit mars. La Commune parut considérer leur absence comme ayant une certaine analogie avec la fuite des émigrés pendant la première Révolution; elle crut devoir mettre la main sur leurs propriétés industrielles. Une commission fut nommée pour fixer les conditions de l'exploitation des ateliers : « Non plus par les déserteurs qui les ont abandonnés, mais par l'association coopérative des travailleurs qui y étaient employés. » Mais on n'entendait pas arriver à une spoliation, car, dit le même décret, en date du 16 avril : « Un jury arbitral devra statuer, au retour desdits patrons, sur les conditions de la cession définitive de ces ateliers aux sociétés ouvrières et sur la qualité de l'indemnité qu'auront à payer les sociétés aux patrons. » Il y a lieu de remarquer que ce décret fut voté pour cause d'utilité publique; mais pour cause d'un danger public transitoire : le chômage momentané résultant des événements.

Tel est l'acte le plus audacieux inspiré à la Commune par les membres de l'Internationale. Il est bon de le constater afin de pouvoir montrer tout ce qu'ont de ridicule ces terreurs de socialisme, de partage de la propriété, de liquidation sociale qui font que le bourgeois effrayé se précipite dans les bras du premier sauveur venu, fût-il, comme on l'a vu, le pire des scélérats. Ce mélange d'économie sociale et de politique, cette situation mal définie au milieu d'événements formidables a fait seul donner lieu à la loi sur l'Internationale qui demeura une conception monstrueuse, réunissant toutes nos craintes, toutes nos défiances, toutes nos ignorances, toutes nos fureurs.

Convient-il maintenant de juger le récent congrès de la Haye? Loin de marcher dans les voies de l'apaisement, de rentrer dans les études théoriques; de faire cesser ce mélange de politique et d'études scientifiques, on prend une situation incohérente. La présence au congrès d'hommes ayant appartenu à la Commune attire d'abord sur la réunion toutes les défiances. C'est une faute; elle a ses racines dans la politique. Tout-à-coup arrivent de Ga-

nève deux hommes ayant aussi appartenu à la Commune, mais étrangers l'un et l'autre aux questions ouvrières, qui demandent qu'on fasse avant de politique que d'économie sociale. On les repousse; autre inconscience. Les querelles personnelles des chefs augmentent le désordre; c'est un tour-boulu. Pour couronnement, le conseil général désormais siégera, dit-on, à New-York, où l'ouvrier américain, dans son atmosphère de liberté, s'inquiète fort peu de ce que fait l'Internationale.

Résumons-nous. La lutte du travail contre le capital a d'abord été la lutte du faible contre le fort; du pot de terre contre le pot de fer. Ainsi l'association est venue s'organiser en corporation; avoir une caisse commune qui fournisse de l'argent pour soutenir les orphelins, les veuves et les vieillards et qui permette de débattre à forces égales les questions de salaire contre les patrons; c'est un bel idéal.

Le prolétaire anglais a pu l'atteindre. Etablir entre les prolétaires des autres nations la solidarité existant en Angleterre entre les divers groupes, était aussi un idéal, mais plus grandiose encore. Parmi nous, l'instant était mal choisi. La loi prohibitive des associations, celle non moins funeste sur les coalitions, œuvre jésuitique d'Olivier, devait rendre fatale la nouvelle conception. La Société internationale eut une tâche des son origine; elle fut tolérée contre la loi par l'administration impériale, et cela dans un temps où, vous vous en souvenez, nous faisons tant d'efforts pour soutenir le mouvement coopératif, quand les sociétés coopératives ne purent même se réunir en congrès pendant l'Exposition de 1867. Les décisions du congrès de l'Internationale sur la propriété collective vinrent bientôt effrayer les véritables amis du progrès et donner des armes à la réaction. Enfin, en mars 1871, un mouvement essentiellement politique dans ses causes et dans son but parut s'abriter sous le drapeau de l'économie sociale, et ce fait seul suffira à retarder la solution des problèmes relatifs au prolétariat.

Le congrès de La Haye nous semble marquer l'agonie d'une entreprise mal conçue d'ailleurs, détournée de son but, et qui sombre à la suite du cataclysme occasionné par la destruction du monde impérial. Peut-être sera-t-elle reprise un jour avec plus de succès, quand nous connaîtrons la liberté comme dans la libre Angleterre, quand des lois qui restent à conquérir n'en entraveront pas les efforts des travailleurs, quand la République étant enfin organisée, nul n'aura besoin de chercher dans un mouvement économique un point d'appui pour renverser un pouvoir détestable et détesté.

ACHILLE MERCIER.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE de la France républicaine.

Paris, 16 septembre 1872.

Les indiscrétions que signalait, il y a deux ou trois jours, M. Victor Lefranc, de la part de certains fonctionnaires causent toujours une très-vive émotion dans le monde officiel. Vraiment, il n'y a d'étonnant dans tout cela que l'étonnement de ceux qui après avoir mis tous les emplois aux mains de bonapartistes ou de monarchistes de toute nuance, trouvent étrange que la République ne soit pas servie avec une fidélité exemplaire.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE de la France républicaine.

Paris, 17 septembre.

Il va nous devenir impossible de définir le centre droit de l'Assemblée de Versailles. Autrefois le Journal des Débats, le Journal de Paris, M. Périer, M. de Broglie, etc., tout cela était centre droit. Les plus notables différences se manifestent aujourd'hui entre ces journaux et ces députés qui marchaient en tête du mouvement républicain, il y a quelques mois.

Le Journal des Débats vous apportera ce matin une lettre de M. Casimir Périer, à propos de la visite du prince d'Orléans à Pont-sur-Seine et du bruit que cet incident a fait dans les journaux. M. Périer déclare dans les termes les plus nets et les plus francs qu'il veut la consolidation de la République. Il ne fera rien contre elle; il travaillera au contraire de toutes ses forces à la fonder. Quant aux visites qu'il peut recevoir, aux relations d'ancienne amitié qu'il peut conserver, il prie le public de vouloir bien distinguer toujours entre la vie publique et la vie privée.

Voilà le fond de la lettre de M. Périer, et nous le tenons pour parfaitement sincère. M. Périer a toujours été un homme de parole et d'honneur.

Le Journal des Débats qui publie cette lettre, de son côté, déclare péremptoirement, dans un important article de lundi 16 septembre, qu'il est acquis à la République; qu'il veut la République non-seulement dans la forme, mais dans le fond, avec les institutions organiques de la République, tout en ajoutant qu'il continuera à soutenir, dans cette République, la politique conservatrice ou modérée.

Le Journal de Paris est bien loin d'avoir cette netteté d'allures. Il a publié hier soir une de ces notes ambivalentes, masquées et fardées où il excelle, mais où tout part du monde ne parvient pas à voir le fond et à traverser le public sur les véritables intentions du groupe d'hommes représenté par le Journal de Paris.

— Ma foi oui, dès que Jean-Baptiste aura paru.

— Comme cela? De but en blanc? Sans préparation?

— Que d'histoires! interrompit le doyen. Il y a quatre ans, lorsque j'allai trouver Jehan Guichard, sais-tu ce que je lui criai depuis le seuil de la porte?

— Non.

— Je lui criai: Holà, compère, j'aime votre fille et elle ne me déteste pas. A quand la noce? — A demain, si tu veux, compagnon. Voilà comment j'épousai Jeanne.

— Tiens! Tiens! s'écria Pluquet émerveillé. Alors, j'ai bien envie de faire comme toi... et, dès la fin du dîner, je me risque.

— La fin du dîner? bon! tu comptes sur ton vin pour amadouer Jean-Baptiste... Et aussi pour te délier la langue, poltron!

— Pardine! gronda de loin l'apprenti. Avant de tirer, le patron voudrait amorcer son arquebuse, c'est tout simple!

— La paix, effronté! commanda Guillaume en riant. Soit donc, Nicolas, mon fils... Au dessert! mais, venite-mahom! ne t'avise pas de reculer, ou sinon...

Un coup de hutoir retentit au dehors. — C'est lui!... Pourvu qu'il soit de bonne humeur, mon Dieu! balbutia Pluquet qui s'affaissa sur une escabelle.

Et maître Jean-Baptiste Cochefer entra, précédé de son ventre.

X

OU NICOLAS PERSISTE A CROIRE QU'ON LUI A JETÉ UN SORT.

La feuille orléaniste déclare, en résumé, après beaucoup de circonlocutions, que la République conservatrice doit rester le lien nécessaire entre M. Thiers et la grande majorité de l'Assemblée.

Les républicains sont les moins exclusivistes des hommes et la République est ouverte à tout le monde, à tous les gens de bonne volonté. Mais nous ne croyons pas qu'on puisse attacher aucune valeur aux déclarations du Journal de Paris et de ses amis, aussi longtemps qu'ils resteront en arrière du Journal des Débats et de M. Casimir Périer.

Si le Journal de Paris disait un jour qu'il ne demande pas mieux que de voir se constituer la République avec des institutions organiques républicaines et qu'il travaillera à l'accomplir, comme l'a dit franchement le Journal des Débats, on pourrait peut-être prendre au sérieux cette déclaration. Mais jusqu'à ce moment là, non, mille fois non!

Il est évident que le Journal de Paris, le Courrier de Paris, le de Broglie, le Saint-Marc, avec les princes de Joinville et d'Amalval vont continuer à jouer double jeu et à miner sourdement le gouvernement de M. Thiers, tout en disant avec force grimaces et coquettries, dans leurs insidieux articles, que « la République conservatrice doit rester le lien entre la Chambre et M. Thiers. »

En deux mots, voici la pensée de ce groupe qui devient de plus en plus suspect : conserver M. Thiers et la République actuelle mais dépourvue de ses institutions nécessaires et de ses naturelles défenses, afin de la renverser au premier accident.

Veillez cependant considérer l'étrange situation de ce centre droit, s'il est vrai qu'il existe encore. Un certain nombre de ses membres iront avec M. Périer et le centre gauche, nous en sommes persuadés; les autres resteront balottés entre la droite qui, décidément, adopte une politique révolutionnaire, et le centre gauche, qui n'acceptera aucune alliance avec les d'Amalvals.

M. Thiers a bien raison d'être content. Les lettres qu'il adresse à ses amis de Paris sont pleines de joie et d'espérance. Puisse-t-il ne pas oublier, toutefois, qu'il n'aura jamais eu plus besoin d'être vigilant, actif, énergique, vraiment républicain, si c'est possible, qu'au moment même où il croira que tout lui a réussi.

L'Avenir national, dont M. Desonnaz a repris la direction, croit qu'après la lettre de M. Barthélemy Saint-Hilaire, le moment est venu pour les électeurs de reprendre immédiatement le mouvement pétitionniste en faveur de la dissolution.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE de la France républicaine.

Paris, 16 septembre 1872.

Les indiscrétions que signalait, il y a deux ou trois jours, M. Victor Lefranc, de la part de certains fonctionnaires causent toujours une très-vive émotion dans le monde officiel. Vraiment, il n'y a d'étonnant dans tout cela que l'étonnement de ceux qui après avoir mis tous les emplois aux mains de bonapartistes ou de monarchistes de toute nuance, trouvent étrange que la République ne soit pas servie avec une fidélité exemplaire.

On dément la circulaire confidentielle que M. le ministre de l'intérieur aurait adressée aux préfets relativement aux banquets du 4 Septembre; il paraît que M. Lefranc n'a jamais prescrit de fermer les yeux sur ces manifestations. Quant à nous, dans l'intérêt du gouvernement plus encore que dans celui des citoyens qui pourraient avoir la très-inopportune intention de se réunir ce jour-là, nous espérons que les préfets sauront s'abstenir de tout zèle intempestif et maladroit. Croit-on faire acte de politique d'apaisement en prenant ces mesures comme cela qui a suspendu, pendant un mois, le maire de Séloncourt dans le Doubs, parce que ce magistrat avait assisté à un banquet du 4 Septembre.

M. Gambetta invité de différents côtés pour le 22 septembre, s'est décidé à se rendre à la réunion de Chambéry en Savoie : la date du 22 septembre a dans cette localité un double intérêt patriotique : l'anniversaire de la République coïncide avec la première réunion de la Savoie à la France.

Les journaux réactionnaires, qui seraient bien fâchés si le 22 septembre se passait sans quelque petit conflit entre les populations et les préfets trop zélés, feignent de croire que ce jour-là les républicains resteront chez eux; mais pour se réunir le 5 et 6 octobre dans une grande manifestation qui rappellerait la marche du peuple de Paris sur Versailles : vous voyez d'ici l'allusion.

La date des 5 et 6 octobre, où le peuple indigné a relancé jusque dans ses palais une monarchie perfide et conspiratrice, rappelle certes un des souvenirs dont la Révolution s'honore; mais, jusqu'à présent, rien ne fait supposer qu'on ait l'intention de le fêter par une manifestation spéciale.

Outre les grands commandements militaires confiés à MM. Chanzy et Ducrot, il est question de créer cinq autres circonscriptions de même genre, dont les centres seraient : Châlons-sur-Marne, Besançon, Rouen, Lille, Rennes.

Les candidats à ces postes importants ne sont pas encore connus : on parle seulement de M. le général Faucher pour Lille, où il serait certainement bien accueilli.

Quand à MM. Billot et Loysel, dont les noms avaient été prononcés ces jours derniers, il n'est pas probable qu'on les élève à une aussi haute dignité militaire, attendu qu'ils ne sont encore que de simples généraux de brigade.

M. le ministre de la marine a l'intention de proposer à l'Assemblée un projet de loi tendant à établir le jury dans les tribunaux de nos colonies. En vérité, on croit rêver quand on apprend ainsi que c'est la situation faite à des milliers de Français, dont la liberté, la vie sont d'autant moins garanties par les institutions qu'ils se trouvent plus éloignés de la protection vigilante de la mère-patrie. Et l'on s'étonne que l'esprit colonial ne se développe pas sous le pavillon de la France! Ce dont il faut s'étonner, c'est qu'il reste encore quelques liens d'attachement pour nous chez ces populations qu'on a toujours traitées comme des étrangères ou comme des subalternes.

M. le ministre des finances va prochainement publier au Journal officiel son rapport sur le dernier emprunt.

Le Monde catholique nous fournit une série de petites nouvelles qui ne sont pas sans charmes : d'abord la grotte de Lourdes fait fureur. Maxima et sa liquerie de la Salette n'ont qu'à se bien tenir, car la concurrence est rude du côté des Pyrénées. Les uns après les autres, MM. les évêques recommandent à leurs ouailles ce petit voyage d'agrément; l'évêque du Mans, celui de Nantes font couler leur encens en l'honneur de l'eau découverte par Bernadette. Enfin, M. Mermillod, qui s'intitule évêque de Genève, doit être le prélat le plus dévoué de ces tournées de pèlerinage. Vraiment, les gens qui croient à Notre-Dame-de-Lourdes ne manquent pas d'aplomb : ce M. Mermillod s'est vu positivement refuser, il y a peu de jours, par le Conseil fédéral suisse, le titre épiscopal qu'il arbore si crânement. Douze cents Vendéens de retour de Lourdes déclarent dans une lettre-manifeste qu'ils « reviennent sans une égratignure, sans un ennui; au contraire ravis, heureux, enthousiasmés. » Allons, braves gens, tant mieux!

« Sacrifices, disaient-ils, ce peuple de vieillards impopulaires, incapables de rien, maintenant qu'ils sont repus, incapables de s'occuper de rien, maintenant qu'ils sont repus, incapables de courir les aventures, maintenant qu'ils ont quelque chose à dire. Place aux jeunes! place aux jeunes! » La première application, ou plutôt le premier essai de cette théorie, fit une révolution dans les administrations de l'Etat. D'abord on évita des châteaux, de l'argent et des places; on obtint un portefeuille, une tribune, on mes nouveaux vécus grassement à l'ombrière de deux grands arbres.

L'empire croula. La République, qui est le malheur, sinon le tort, d'accepter la liquidation de l'empire, eut tout d'abord l'air bizarre de faire appel à des républicains. Elle fut cruellement punie. Les hommes vengés aux places, les anciens domestiques se ligèrent contre elle

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE de la France Républicaine.

Marseille, le 17 septembre.

Monsieur le rédacteur,

L'ex-président du comité plébiscitaire, M. Chastel-Bernard, a été élu conseiller général par le canton de Saint-Rémy...

Le paraitrait que ce sont les communes de la région de M. de Grille qui ont assuré la candidature de M. Mistral...

Vous savez sans doute que M. Gilly La Palud, l'honorable rédacteur en chef de l'Égalité est sorti de prison...

Après de St-Pierre, vous devez avoir entendu parler d'un malheureux géant de journal nommé Roustan...

Un journal nous a répondu que si la spoliation avait eu lieu, c'est nous qui en avions donné l'exemple...

Un autre côté, je dois répéter, pour dire qui est vrai, que la commission départementale ne dissimule point son espoir de rencontrer avec le préfet...

Un autre côté, je dois répéter, pour dire qui est vrai, que la commission départementale ne dissimule point son espoir de rencontrer avec le préfet...

Un autre côté, je dois répéter, pour dire qui est vrai, que la commission départementale ne dissimule point son espoir de rencontrer avec le préfet...

Un autre côté, je dois répéter, pour dire qui est vrai, que la commission départementale ne dissimule point son espoir de rencontrer avec le préfet...

Un autre côté, je dois répéter, pour dire qui est vrai, que la commission départementale ne dissimule point son espoir de rencontrer avec le préfet...

Un autre côté, je dois répéter, pour dire qui est vrai, que la commission départementale ne dissimule point son espoir de rencontrer avec le préfet...

Un autre côté, je dois répéter, pour dire qui est vrai, que la commission départementale ne dissimule point son espoir de rencontrer avec le préfet...

Un autre côté, je dois répéter, pour dire qui est vrai, que la commission départementale ne dissimule point son espoir de rencontrer avec le préfet...

Un autre côté, je dois répéter, pour dire qui est vrai, que la commission départementale ne dissimule point son espoir de rencontrer avec le préfet...

Un autre côté, je dois répéter, pour dire qui est vrai, que la commission départementale ne dissimule point son espoir de rencontrer avec le préfet...

- Liste of names and amounts: Pons, 25 c. — Henri, 50 c. — Bâton, 25 c. — Bolot, 25 c. — Olat, 50 c. — Archambaud, 50 c. — Depreux, 50 c. — Guillot, 1 fr. — Durand Beissomet, 50 c. — Rochat, 1 fr. — Pournon, 50 c. — Boutillier, 50 c. — Schmit, 50 c. — Schmeth, 50 c. — Giraud, 50 c. — Depay, 50 c. — Gaillet, 25 c. — Rochat, 25 c. — Guigou, 50 c. — Moiron, 1 fr. — Daniel, 50 c. — Gouchou, 50 c. — Bouillet, 1 fr. — Chaprot, 1 fr. — Aubout, 1 fr. — Bouvier, 50 c. — Bonnet, 50 c. — Abbat, 50 c. — Lebreton, 25 c. — Del, 25 c. — Ginieux, 50 c. — Claude, 50 c. — Juliet, 25 c. — Girardon, 1 fr. — Lefèvre, 25 c. — Muler, 50 c. — Lavergne, 50 c. — Dedame, 50 c. — Lechallan, 50 c. — Jaques, 1 fr. — Galand, 50 c. — Michaud, 50 c. — Dubi, 50 c. — Balait, 50 c. — Truchant, 50 c. — Buisson, 50 c. — Lefèvre, 25 c. — Rabatel, 50 c. — Langan, 1 fr. — Di-jon, 1 fr. — Fontaine, 50 c. — Archet, 50 c. — Pernet, 50 c. — Acillon, 25 c. — Guerin, 1 fr. — Déchamps, 50 c. — Bourgeois, 25 c. — Magoussier, 1 fr. — Jaquet, 2 fr. — Guiraud, 25 c. — Vernet, 50 c. — Jaguemin, 50 c. — Tollet, 1 fr. — Mathieu, 25 c. — Lambert, 25 c. — Pellegri, 25 c. — Antoine Noir, 1 fr. — Bernard, 50 c. — Baud, 50 c. — Lardin, 50 c. — Duchanel, 1 fr. — Thevenet, 2 fr. — Grepot, 50 c. — Jandot, 50 c. — Un anonyme, 50 c. — Vaapré, 25 c. — Rubrin, 1 fr. — Veuve Gamin, 1 fr. — Mermand, 1 fr. — Un mari sans enfants, 3 fr. — M^{me} Schottel, 1 fr. — P. Rigand, 1 fr. — C. Franchon, 1 fr. — Gailhard, 1 fr. — Bard, 2 fr. — Ouinchamp, 1 fr. 50 c. — Durand, 50 c. — Raymond, 50 c. — Piénoz, 1 fr. — Marmonnier, 1 fr. — Lirendot, 50 c. — Gomet, 50 c. — Durand, 50 c. — Poyard jeune, 50 c. — Mignat, 50 c. — Collecte faite par les citoyens Falcoz et Poncet dans la rue des Asperges, 18 fr. 55. — Péroline Rousseau, 1 fr.

Total de cette liste: 148 fr. 60. De nouvelles listes sont déposées chez MM. Colombet, rue du Repos; Gonchon, avenue du Pont, angle de la rue de Gerland; Falcomet et Poncet, rue des Asperges, 32. Les fonds sont déposés, chez un trésorier provisoire, jusqu'à la nomination d'un bureau définitif.

Pour la commission provisoire: Le Secrétaire, Ch. ROGERIE.

Nous avons fait remarquer, et nous croyons l'avoir prouvé, que l'Académie a commis une injustice, en englobant les cinq écoles de la Société d'instruction primaire dans les quatre-vingt-trois écoles réservées à l'enseignement laïque.

Nous nous sommes étonnés, avec non moins de raison, que cette Société restât muette et impassible devant cette spoliation.

Un journal nous a répondu que si la spoliation avait eu lieu, c'est nous qui en avions donné l'exemple; que si la Société mourait, c'est nous qui l'avions tuée.

C'est tout cela, parce que la municipalité a retiré à ladite Société, avec les écoles dont elle reprenait la direction et l'administration, les 163,000 fr. de subvention qu'elle lui avait accordé précédemment pour administrer et diriger ces mêmes écoles.

À ce raisonnement si simple, qu'à répondu notre contradicteur? Un mot. Mais, en oubliant la trompette de la victoire, il s'écrie: Nous avons réduit à néant les arguments de nos adversaires!

Notre confrère a vraiment le triomphe trop facile. Tandis que nous attaquons ses tours et que nous démolissons ses bastions, il va blâmer un champ d'avoine à vingt-cinq lieues plus loin, et il revient, en disant: Veni, vidi, vici!

Nous attendons qu'on nous ait répondu sérieusement, et nous nous attendons non seulement à suivre le bon chemin, qu'il sollicite lui-même le retour au droit commun de notre département. Qu'il se charge, par exemple, de faire comprendre au gouvernement l'état de siège n'est plus pour Marseille une humiliation inutile et qu'il provoque la convocation des électeurs d'Arles pour l'élection d'un conseil municipal.

Un autre côté, je dois répéter, pour dire qui est vrai, que la commission départementale ne dissimule point son espoir de rencontrer avec le préfet...

Un autre côté, je dois répéter, pour dire qui est vrai, que la commission départementale ne dissimule point son espoir de rencontrer avec le préfet...

Un autre côté, je dois répéter, pour dire qui est vrai, que la commission départementale ne dissimule point son espoir de rencontrer avec le préfet...

Un autre côté, je dois répéter, pour dire qui est vrai, que la commission départementale ne dissimule point son espoir de rencontrer avec le préfet...

seul, sans succès, a élevé la voix au sein de la Société d'instruction primaire, pour réclamer le retour au programme primitif.

Al! c'est qu'il savait bien que cette exagération du sentiment religieux cache toujours quelque attentat contre l'humanité.

Il connaissait les ultramontains. Il savait que ces fanatiques qui ont poussé, en 1849, notre armée contre Rome et qui aujourd'hui sont tout prêts à recommencer, seraient les plus enragés des bonzes, les plus intolérants des sectateurs de Mahomet, les plus sauvages des fakirs, s'ils étaient nés à Calcutta, à Pékin ou à Constantinople.

Nous sommes de ceux qui applaudissent au projet de M. Estienne, fermier du parc de la Tête-d'Or, de créer une ferme expérimentale agricole, viticole et séricicole.

Il n'y a point trop de verdure et d'ombrage dans cette promenade chère aux Lyonnais et il serait fâcheux qu'on en consacrait une partie à cultiver des betteraves ou des céréales; ce serait comme si l'on cultivait des choux sur la place Bellecour.

Plus on approche de l'époque des vendanges et plus sont élevées les estimations sur le rendement de la vigne dans notre département.

On ne comptait, en premier lieu, que sur une bonne demi-récolte. On n'est pas loin d'espérer, aujourd'hui, une moyenne abondante.

Sur nos marchés ruraux, le raisin de choix se vend pas plus de 20 centimes le kilogramme; c'est le prix des années d'abondance; si les vigneron prévoient une mauvaise récolte, ils préféreraient conserver le raisin pour la cuve que de le vendre à ce prix modéré.

Les vigneronages on prépare cuvées et tonneaux.

On ne comptait, en premier lieu, que sur une bonne demi-récolte. On n'est pas loin d'espérer, aujourd'hui, une moyenne abondante.

On ne comptait, en premier lieu, que sur une bonne demi-récolte. On n'est pas loin d'espérer, aujourd'hui, une moyenne abondante.

On ne comptait, en premier lieu, que sur une bonne demi-récolte. On n'est pas loin d'espérer, aujourd'hui, une moyenne abondante.

On ne comptait, en premier lieu, que sur une bonne demi-récolte. On n'est pas loin d'espérer, aujourd'hui, une moyenne abondante.

On ne comptait, en premier lieu, que sur une bonne demi-récolte. On n'est pas loin d'espérer, aujourd'hui, une moyenne abondante.

On ne comptait, en premier lieu, que sur une bonne demi-récolte. On n'est pas loin d'espérer, aujourd'hui, une moyenne abondante.

On ne comptait, en premier lieu, que sur une bonne demi-récolte. On n'est pas loin d'espérer, aujourd'hui, une moyenne abondante.

Le chemin de fer P.-L.-M. qui défend son monopole avec tant d'acharnement et d'injustice, est dans l'impossibilité de donner satisfaction à tous les besoins.

Déjà, très-souvent, on a fait entendre des réclamations à cet égard; elles sont presque incessantes, et aussi, malheureusement, sans résultat.

Le grand argument opposé aux plaignants par la compagnie P.-L.-M. est le matériel. Bien que nous ne voulions pour le moment que constater l'état de choses existant, nous ne pouvons nous dispenser de faire observer que depuis le jour où la compagnie a pris la peine d'avouer que le matériel lui fait défaut, elle a eu plus de temps qu'il ne lui en fallait pour s'en procurer.

Nous sommes de ceux qui applaudissent au projet de M. Estienne, fermier du parc de la Tête-d'Or, de créer une ferme expérimentale agricole, viticole et séricicole.

Il n'y a point trop de verdure et d'ombrage dans cette promenade chère aux Lyonnais et il serait fâcheux qu'on en consacrait une partie à cultiver des betteraves ou des céréales; ce serait comme si l'on cultivait des choux sur la place Bellecour.

Plus on approche de l'époque des vendanges et plus sont élevées les estimations sur le rendement de la vigne dans notre département.

On ne comptait, en premier lieu, que sur une bonne demi-récolte. On n'est pas loin d'espérer, aujourd'hui, une moyenne abondante.

Sur nos marchés ruraux, le raisin de choix se vend pas plus de 20 centimes le kilogramme; c'est le prix des années d'abondance; si les vigneron prévoient une mauvaise récolte, ils préféreraient conserver le raisin pour la cuve que de le vendre à ce prix modéré.

Les vigneronages on prépare cuvées et tonneaux.

On ne comptait, en premier lieu, que sur une bonne demi-récolte. On n'est pas loin d'espérer, aujourd'hui, une moyenne abondante.

On ne comptait, en premier lieu, que sur une bonne demi-récolte. On n'est pas loin d'espérer, aujourd'hui, une moyenne abondante.

On ne comptait, en premier lieu, que sur une bonne demi-récolte. On n'est pas loin d'espérer, aujourd'hui, une moyenne abondante.

On ne comptait, en premier lieu, que sur une bonne demi-récolte. On n'est pas loin d'espérer, aujourd'hui, une moyenne abondante.

On ne comptait, en premier lieu, que sur une bonne demi-récolte. On n'est pas loin d'espérer, aujourd'hui, une moyenne abondante.

On ne comptait, en premier lieu, que sur une bonne demi-récolte. On n'est pas loin d'espérer, aujourd'hui, une moyenne abondante.

On ne comptait, en premier lieu, que sur une bonne demi-récolte. On n'est pas loin d'espérer, aujourd'hui, une moyenne abondante.

trin, avait plus de contume excité l'admiration des assistants à la grand messe un jour de fête carillonnée.

Complètement au cabaret entre les deux offices, l'orgueilleux chautrea gauche voulut se surpasser aux vèges et à un moment il ouvrit si démesurément la bouche en lançant le « barbara » de l'hymne In exitu Israël, que sa mâchoire protesta contre l'effort en sortant de ses gonds.

Vous jugez de l'épouvante de ce Duprez de lutrin. Personne ne savait ou n'osait remettre les chaises en état, et il fallut que le pauvre diable, la mâchoire démontée, s'en fut à deux lieues de là chez un rebouteur célèbre qui opéra la cure.

Depuis, le chautrea à gauche avale le « barbara », et aux compliments dont ses concitoyens se montraient si prodigieux ont succédé des lazzi qui volent un peu sa gloire passée.

La rue Sarvient a été le théâtre d'un douloureux accident. La dame Daugle versait l'essence de térébenthine dans un vase à proximité d'une lampe allumée. Le liquide prit feu, et en un instant, M^{me} Daugle se vit envahie de flammes. Elle put se rouler à terre et éteindre le feu; mais pas assez rapidement pour n'être pas grièvement blessée. La pauvre femme a été transportée à l'Hôtel-Dieu.

Elle a de profondes brûlures aux mains, aux jambes, et sur les parties inférieures du thorax.

Félix Menpas, ouvrier mineur, originaire d'Italie, demeurant quai Pierre-Seize, a été dévalisé, la nuit dernière, par des ouvriers italiens employés au chemin de fer de Lyon à Monbrison.

On croit que la chose s'est passée en famille. Les voleurs ont enlevé 400 francs en or et en billets, et pour 60 francs de bijoux.

Priam a brisé une clôture, et, avec un des morceaux, il a battu sa femme. Lequel de ces deux faits est le plus répréhensible? C'est ce que la police correctionnelle apprendra à Priam.

Décidément le théâtre du Gymnase commence très-heureusement l'année, et son directeur a eu une excellente idée d'amener à son aide Mlle Déjazet, dont le succès est aussi vif qu'il le fut il y a bien des années déjà.

Dans le marquis de Lauzun, la femme n'a plus la même vivacité de mouvement, la même gaieté d'allure, mais la comédienne est parvenue, etsi l'on songe à son âge, c'est pour s'étonner de la fraîcheur de la voix; Déjazet détaille aussi bien le couplet qu'elle le fit jamais, et on pourrait dire qu'elle le chante mieux.

La voix aigrelette d'autrefois est aujourd'hui plus corsée, et tout fait espérer à ses admirateurs, que, à quelques années, Déjazet fera une charmante chanteuse d'opéra comique.

La troupe du Gymnase a parfaitement secondé l'artiste en représentation.

La persistance des chaleurs qui durent depuis quinze jours, avancent le moment de la cueillette du raisin. Depuis ces quelques jours les raisins des vignes les plus ombragées ont mûri beaucoup mieux que ceux mis à découvert par l'enlèvement des feuilles qui faisaient craindre pour leur maturité, et cette chaleur suffocante les a desséchés au contraire, tandis que les autres se sont développés sous leur ombre naturelle.

Nous apprenons que dans la commune de Pompiers, on se propose de commencer les vendanges la semaine prochaine, c'est-à-dire le 25 septembre. Nous recommanderons toujours de ne pas se hâter, surtout cette année, où la chaleur régulière qui chauffe nos vignobles, peut changer la qualité médiocre de nos vins en qualité supérieure, et surtout en attendant même une pluie qui ne peut donner à nos vins que qualité et quantité.

Le même journal raconte que le vieux jeu des trois cartes recommence de plus belle à faire parler de lui. Beaucoup de dupes ayant été volées se plaignent aujourd'hui. Dimanche dernier, un jeune homme de notre ville revenait de Lyon par le train de minuit. Il monte dans une voiture de 3^e classe, et à déjeuné de Vaise, un jeune homme très-bien mis présente son jeu de trois cartes et engage les personnes à faire quelques paris. Des voyageurs aléchés par le gain se laissent prendre au piège. Bref, plusieurs d'entre eux perdirent, 40, 60 et 80 fr.

Le tour fait, comme le train se arrête qu'à Villefranche, et afin d'échapper aux observations, notre voleur enjambe les dossiers du compartiment et va se cacher au dernier rang. Cependant un des pigeons qui avait perdu 40 fr., vexé de s'être laissé prendre le suit et le prie de lui remettre la moitié de la somme, le filou ne veut pas et tient bon. Ce n'est que par les menaces d'une volée de bois vert, qu'il se rend à l'invitation du volé. Beaucoup d'individus connus dans notre ville exercent avec la plus grande adresse et un sans-façon naturel cette jolie industrie.

MÉRAULT. — M. François Fraisse, candidat de la démocratie celtique, a été nommé conseiller d'arrondissement du canton de Cote par 2,340 voix.

BOURSE DE LYON 18 SEPTEMBRE

Les ventes d'emprunts 5 0/0 continuent et entraînent le reste des valeurs dans un nouveau mouvement de baisse. L'argent se rassemble de plus en plus: avant-hier, c'était la Banque de Prusse qui élevait le taux de son escompte à 5 0/0, hier c'étaient les Banques de Francfort et de Genève qui le portaient à leur 5 0/0; enfin, aujourd'hui le bruit courait comme officiel d'une pareille mesure de la part de la Banque d'Angleterre.

La clôture se fait presque aux plus bas cours, les cours du début étant, comme hier, les plus élevés. 3 0/0, 54 25. Emprunt ancien, 84 40. Emprunt nouveau, 87 40. Les valeurs allemandes sont offertes à 765 62 1/2 l'Autrichien, et 430 le Lombard.

Sur le Lyonnais, il n'y a que des demandes, mais qui ne peuvent trouver de contrepartie; en clôture cependant, il se trouve un vendeur à 715.

Le mobilier français débute faible sur Paris; pourtant le cours de 466 25 amène des acheteurs et vivement on se relève pour atteindre en clôture 471 25. Au comptant, les obligations perdent généralement un ou deux francs sur les cours précédents. Les Saragosses et les Priorité à 214, les Romains à 191 50, les Portugaises à 196 25.

Les obligations des charbonnages d'Héréd-Bockum sont demandées à 230 francs; on nous assure que cette entreprise marche très-bien et ce renseignement nous est donné par plusieurs personnes compétentes. Marché des obligations lombardes assez actif à 264 les anciennes et 267 50 les nouvelles. On paie 294 l'Autrichienne ancienne et 283 la nouvelle. Londres sans changement à 25 55.

DÉPÊCHES HONGRIE

Empereur en Hongrie à la délégation autrichienne-hongroise a dit: Les bons rapports avec les puissances voisines permettent au gouvernement de limiter le maintien et le développement des forces militaires dans la mesure nécessaire pour la sûreté de la monarchie.

Le rapport du département de l'agriculture pour le mois de septembre annonce que la récolte du coton sera de 10 0/0 au-dessous de la moyenne. Il y a cependant une augmentation matérielle sur la récolte de 1871.

Officiel. — La Commission des grâces a commué sept condamnations à mort sur dix; les trois qui ne sont pas commuées, sont celles de Lovine qui a participé à l'assassinat de l'archevêque de Paris, Deschamps qui a assassiné un soldat, Denivelle qui a participé à l'assassinat de Beaufort; ils ont été exécutés dans la matinée à Satory. Les sept commuées sont: Lisibonne, Jaquet, Carlier, Quélin, Benoit, Chantreaux, femme Marguerite Guinder.

Un arrêté du ministre du commerce du 17 septembre, interdit l'introduction en France et le transit des animaux de l'espèce bovine de race grise dite des steppes, ainsi que les cuirs ou autres débris provenant de ces animaux. La même interdiction est étendue aux bêtes bovines de toutes races provenant de Russie, de l'Allemagne du Nord, de l'Autriche, de Hongrie, des principautés danubiennes.

L'introduction d'animaux d'autres provenances n'aura lieu qu'après vérification rigoureuse par les bureaux de douanes déterminés. Les animaux de provenances espagnoles et algériennes seules exceptées, seront admis comme auparavant sans visite préalable.

Le Siècle dit que M. Thiers, samedi, en parlant au syndicat des armateurs du Havre, a dit que l'envoi des frégates Anglaises est un indice d'une grande sympathie pour notre pays, sympathie significative au lendemain de l'entrevue de Berlin.

M. Thiers termine en confirmant d'avoir reçu des empereurs de Russie, d'Autriche, les assurances les plus satisfaisantes sur l'entrevue de Berlin, à laquelle ces souverains n'eussent pas participé, si elle avait dû être un acte hostile contre la France.

Suite des attentats carlistes contre les mécaniciens du railway de Barcelone et de Saragosse. Les employés de la compagnie ont refusé de conduire les trains partant de Barcelone. Le service est suspendu. Figuerola est élu président du sénat.

Un journal avait reproché au préfet de police, M. Léon Renait, la suppression des fourneaux économiques, établis sous l'empire, dans différents quartiers de Paris, sous le titre de Fourneaux du prince impérial. M. le préfet de police vient de répondre à cette accusation par une lettre dont voici le principal passage: « Les fourneaux du prince impérial, fondés au mois de janvier 1867, n'ont fonctionné que jusqu'au 30 avril 1868. Depuis cette époque, le matériel qui servait à leur exploitation est resté entassé et sans emploi dans un local dépendant de la préfecture de police.

Remis après le 4 septembre 1870, sur réquisition régulière, aux municipalités de Paris, ce matériel a été en partie usé, en partie égaré pendant le siège de la Commune. Quand il a été restitué à mon administration, sa mise aux enchères était devenue une nécessité, et j'ai dû l'ordonner. »

CHRONIQUE RÉGIONALE

LYON ET LE RHONE

description ouverte dans les bureaux de la France Républicaine pour les écoles libres et laïques.

- Table with 2 columns: Name and Amount. V. B. 2 fr., X... 1, Un clerc de notaire. 5, Somme destinée d'habitude à des messes à Fourvières, et qui est versée à cette souscription pour protester contre la conduite du père... 4, Total. 42 fr., Montant des listes précédentes. 551, Total. 563 fr.

description en faveur de l'enseignement libre et laïque. Collecte faite dans une réunion au cercle des Travailleurs de la rue du Mail, le 6 septembre 1872.

- List of names and amounts: Gervacour, 5 fr. — Millet, 1 fr. — Gervacour, 1 fr. — Reff, 50 c. — Grenier, 50 c. — Painon, 50 c. — Darty, 1 fr. — Degrot, 1 fr. — Orel, 1 fr. — Burty, 50 c. — Berliat, 50 c. — Goussier, 50 c. — Déplâtre, 50 c. — Total, 723 fr.

collecte a été faite par les soins du citoyen Bouchacour qui en a versé le montant entre les mains du citoyen Langlade.

- Table with 2 columns: Name and Amount. Desquels il faut déduire pour frais. 456 40, Reste net. 417 85.

description pour la fondation d'une école libre et laïque de filles et de garçons dans le 3^e arrondissement (Guillotière), quartiers St-Louis et St-André.

- List of names and amounts: MM. Fuza, 1 fr. — Adolphe Mary, 1 fr. 50. — Rogerie, 5 fr. — Belmothe, 1 fr. — Colombet, 1 fr. — Massoux, 1 fr. 50. — Tossier, 1 fr. — Pierrard, 2 fr. — Cuzin, 1 fr. — Un anonyme, 1 fr. — Un anonyme, 2 fr. — Pigay, 1 fr. — Un anonyme, 1 fr. — Faucheux, 1 fr. — Mérit, 1 fr. — Bruz, 1 fr. — Gorté, 5 fr. — Mouton, 50 c. — Déruche, 5 fr. — Sapin, 50 c. — Délané, 3 fr. — Un anonyme, 50 c. — Gualois, 50 c. — Beaudouin, 1 fr. — Martin, 50 c. — Décaud, 1 fr. — Dupont, 1 fr. — Brunçon, 50 c. — Des-

marquante un lapin. Le prix est débattu de part et d'autre et l'on finit par tomber d'accord. — Faut-il vous le tuer ? demande le marchand. — Certainement, s'empresse de répondre la sensible cliente en se retournant pour ne pas voir l'agonie de la pauvre bête.

dans l'eau froide une pauvre jeune fille phthisique, dont on aurait ainsi voulu faire constater la guérison spontanée; mais elle serait morte le soir même.

Ce mouvement suffit au marchand pour remplacer le gros lapin acheté 3 fr. 50 par un jeune lapin de 2 fr. L'exécution finit, l'honorable commerçant fourre dans le panier de l'acheteuse le petit lapin mort.

Ce n'est que chez elle, souvent quelques heures après que la ménagère s'aperçoit de la substitution. Alors elle court chez le fraiteur se plaindre d'avoir été trompée, mais comme il n'y avait naturellement pas de témoins, la dame a beau protester, le marchand aussi proteste... de son honnêteté et le tour est joué.

Nous engageons donc vivement les ménagères à s'armer de courage et à surveiller les dernières convulsions des lapins qu'elles feront tuer.

Voici un fait qui est raconté depuis quelques jours déjà, mais qui n'en est pas moins vrai, malheureusement, pour la jeune fille qui a été victime :

THEATRES

CHÉMIN DE FER

Mercredi 17 septembre 1872

DÉPARTS DES TRAINS

Grand-Théâtre

PERACCHE

On commencera à 7 h. 1/2

Ligne de Paris par la Bourgogne

Théâtre du Gymnase (quai St-Antoine, 30)

Ligne de Paris par le Bourbonnais

La Gendarme en retraite

Paris. — Omnibus, m. 8 40. — Saint-Germain-des-Fossés, omn. s. 1 25. — 3 25. — (Tarare), omn. m. 6. — Roanne, omn. s. 6 30.

On commencera à 7 h. 1/2

Ligne de la Méditerranée

Le Tasse de Thé, vaudeville en 1 acte.

Marseille. — Omnibus, m. 10 30. — direct. m. 7 50. 3 h. — 8 h. — Express, m. 7 30. — soir, 10 h. 45

Un garçon de chez Véry, vaudeville en 1 acte.

Valence. — Omnibus, m. 5 45. — s. 6 h. 30. —

On commencera à 7 h. 1/2

Ligne de Saint-Etienne et Roanne

Demain jeudi, 19 septembre

Roanne. — Omnibus, s. 1 h. 45 s. — Direct. m. 7 h. 35. — s. 3 h. 45.

3e représentation de Mlle DÉJAZET

St-Etienne. — Omnibus, m. 5 h. 25. — 10 h. — s. 1 h. 45. — 6 h. 40. — Direct. m. 7 h. 35. — s. 3 h. 45. — 10 h. 30. — Givors, omnibus, s. 8 h.

Opérations de décrétoires :

CONDITION PUBLIQUE DES SOIES D'AUBENAS

Dernier numéro placé. 240

Bulletin du 17 Septembre 1872.

Total du 1er au 17. 49.877

CONDITION DES SOIES DE LYON

DU 17 SEPTEMBRE 1872.

LA CROIX-ROUSSE

39 Organsin. 3.305

OMNIBUS, matin, 6 15, 10 14; soir, 1 25, 5 40

28 Trames. 1.977

LA CROIX-ROUSSE

25 Grèges. 1.777

LA CROIX-ROUSSE

12 Diverges. 1.016

LA CROIX-ROUSSE

42 Diverges. 2.222

LA CROIX-ROUSSE

106 Laines. 7.046

LA CROIX-ROUSSE

BALLOTS PESÉS.

CONDITION PUBLIQUE DES SOIES D'AUBENAS

2 Organsin. 49

Bulletin du 17 Septembre 1872.

3 Trames. 137

NOMBRE

42 Diverges. 1.016

SORTES

47 Diverges. 2.222

POIDS

106 Laines. 7.046

CONDITION PUBLIQUE DES SOIES D'AUBENAS

Dernier numéro placé des Soies et Bobines depuis le 1er du mois. 1.604

CONDITION PUBLIQUE DES SOIES D'AUBENAS

Dernier numéro des Laines. 1

CONDITION PUBLIQUE DES SOIES D'AUBENAS

Dernier numéro des ballots pesés. 679

CONDITION PUBLIQUE DES SOIES D'AUBENAS

LE PROGRÈS INTELLECTUEL DANS L'HUMANITÉ

CONDITION PUBLIQUE DES SOIES D'AUBENAS

Par M. Eugène VÉRON

CONDITION PUBLIQUE DES SOIES D'AUBENAS

Un volume in-8° de 500 pages

CONDITION PUBLIQUE DES SOIES D'AUBENAS

PRIX : 5 FRANCS

CONDITION PUBLIQUE DES SOIES D'AUBENAS

Chez A. LECHÉVALIER, éditeur, rue Richelieu, 61

CONDITION PUBLIQUE DES SOIES D'AUBENAS

ANNONCES LÉGALES, JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

AVIS

Par décret du 28 décembre 1870, provisoirement et jusqu'à ce qu'il en ait été autrement décidé, les annonces judiciaires et légales pourront être insérées, au choix des parties, dans l'un des journaux publiés dans le département. Néanmoins, toutes les annonces judiciaires relatives à la même procédure seront insérées dans le même journal.

A VENDRE

Une machine à vapeur de 3 à 4 chevaux, une chaudière, une pompe-turbine. S'adresser à M. GRILLET, rue Dubois, 44, de 9 heures à midi. 63

HYGIÈNE & SANTÉ

PILULES DE FAMILLE. Médicaments pour régulariser les fonctions de l'estomac, contre les Constipations, Maux d'estomac, de reins, Irritations d'intestins, Congestions cérébrales, etc. — Prix 3 fr. et 2 fr. Pharmacie Baraja, 115, c. Lafayette, Lyon. 60

ON DEMANDE

DES EMPLOYÉS. S'adresser au bureau de l'Echo des feuilletons, rue de l'Hôtel-de-Ville, 67. (66)

HOTEL DE FRANCE

CAFÉ-RESTAURANT A TRÉVOUX (Ain) Tenus par HENRI HORIOT ÉCURIE ET REMISE 35 Ans de Succès

TONIQUE

STOMACHIQUE VIN DE BELLINI APÉRITIF FÉBRIFUGE. Le MEILLEUR RECONSTITUANT et LE PLUS PUISSANT RÉPARATEUR DES FORCES : Prescrit aux enfants débiles, aux femmes délicates, aux convalescents, aux vieillards affaiblis, et aussi dans les névroses, les diarrhées chroniques, la chlorose, etc. (Extrait de l'Abbeille médicale et de la Gazette des Hôpitaux.) Entrepôts : Paris, rue de la Feuillade, 7. Lyon, rue de l'Hôtel-de-Ville, 9. — Dépôts dans les bonnes pharmacies. (18)

BRULURES

Médaille d'argent à l'Exposition internationale de l'Hygiène. Les maîtres de famille, les chefs d'ateliers, d'usines, forges, entreprises de chemins de fer, etc., doivent être pourvus de L'HUILE JO SEPH. Spécifique contre les BRULURES. — Son emploi calme instantanément et assure une guérison rapide (Attestations nombreuses). Dépôt dans les pharmacies. Entrepôt à Paris, Pharmacie normale, rue Drouot, 15, Guettrot, pharmacien. (30)

SAVON LA LUNE

Usine à vapeur à Marseille F. SCHMIDLIN, seul Concessionnaire LYON. Economie de 30 % par l'emploi de ce nouveau produit. Se trouve dans les principales maisons d'Épicerie. (Voir à l'Exposition universelle, 5e galerie, produits chimiques. 51)

ALCOOL DE MENTHE DE RICOLES

Élixir suprême pour la digestion, les maux d'estomac, les nerfs, etc. Avec quelques gouttes de ce cordial puissant, dans un verre d'eau sucrée bien fraîche, on obtient une boisson calmante, agréable, saine, rafraîchissante et peu coûteuse. L'Alcool de Menthe de Ricqlès est surtout indispensable PENDANT LES CHALEURS où les diarrhées sont si fréquentes par les excès de boissons et l'abus des fruits. C'est un préservatif puissant contre les affections cholériques et épidémiques. Aucune eau de toilette ne rafraîchit l'épiderme et ne calme la transpiration comme l'Alcool de Menthe de Ricqlès. En flacon, 4 fr. et demi-flacon 2 fr., portant le cachet et la signature de M. de Ricqlès, cours d'Herbouville, 9, Lyon. Dépôts dans toutes les principales pharmacies et maisons d'épicerie fine. Se méfier des imitations et exiger sur chaque flacon la signature de H. de Ricqlès. (3)

MALADIES CONTAGIEUSES ET DE LA PEAU

AGUES OU CHRONIQUES LES PLUS REBELLES. Dont le traitement aurait été infructueux. Guéries radicalement par le ROB-SAVARES perfectionné. Dépuratif-tonique, Régénérateur du sang et des humeurs. Entièrement VÉGÉTAL, il remédie aux accidents mercuriels. Expéditions par correspondance. S'adresser à M. TOUSSAINT, chimiste, pharmacien de 1re et 2e classe, Pizay, 12, au premier étage, près de l'Hôtel-de-Ville, à Lyon. (18)

COMPAGNIE DE NAVIGATION A VAPEUR PACIFIQUE

Table with columns for destinations (RIO-JANEIRO, MONTEVIDEO, BUENOS-AYRES, VALPARAISO ET CALLAO), classes (1re, 2e, 3e), and prices. Includes departure dates and contact information for bureaux at Bordeaux, Pavé-des-Chartrons, 4.

BOURSE DE PARIS — Mardi 17 Septembre 1872 de midi 1/2 à 3 heures.

Table of Paris stock market data including RENTES ET ACTIONS, OBLIGATIONS, and VALEURS AU COMPTANT.

BOURSE DE LYON — Mercredi 17 Septembre (de 11 heures à midi 1/2).

Table of Lyon stock market data including FONDS D'ÉTAT FRANÇAIS, VALEURS AU COMPTANT, and FONDS ÉTRANGERS.

LA FRANCE RÉPUBLICAINE

Advertisement for 'L'ILLUSTRATION JOURNAL UNIVERSEL' and 'Poudres & Pastilles Américaines' by Dr. Paterson.